

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 28 SEPTEMBRE.

Les journaux annoncent que le fils aîné du prince d'Orange va épouser la princesse Marie de Wurtemberg, fille de la première femme du roi, qui était, comme la mère du prince d'Orange, une archiduchesse russe.

— Hier, la reine Victoria a passé en revue, dans le parc de Windsor, les divers bataillons des gardes du corps et des grenadiers. S. M. était à cheval, vêtue d'un brillant uniforme d'amazone, au collet droit et orné de broderies; elle portait l'étoile et les insignes de l'ordre de la Jarretière. La reine Victoria était accompagnée du prince de Lichtenstein, en uniforme de général autrichien, de la duchesse de Kent, de lord Hill et du duc de Wellington.

— Hier, a eu lieu à Londres l'élection du lord-maire pour l'année administrative qui va commencer. L'alderman Cowan a été élu à l'unanimité. On croit que la reine assistera à la fête qui sera donnée à cette occasion à Guildhall.

— Les journaux anglais publient le message du président des Etats-Unis, pour l'ouverture du congrès, le 4 de ce mois. Ce message fort long, se borne néanmoins à rechercher les causes de la dernière crise commerciale, et à indiquer les moyens d'y remédier. Il donne aux créanciers étrangers la consolante assurance que le dernier paiement de leurs créances n'est nullement douteux. Il est garanti, dit-il, par les ressources d'un pays qui trouvera dans son industrie d'amples moyens de se liquider.

— On écrit de Douvres, le 25 septembre :

« Vendredi dernier, dans la nuit, le général comte Sébastiani, ambassadeur de France, est arrivé ici, venant de Boulogne, et est reparti pour Londres le lendemain matin. Malgré l'usage général de respecter la personne et les biens des ambassadeurs étrangers, les douaniers soupçonnant que tous les bagages de S. Exc. n'étaient pas exempts de contrebande, visitèrent les deux voitures de l'ambassadeur et y saisirent en viron 1000 paires de souliers de peau de chèvre, et une grande quantité de dentelles.

### FRANCE. — PARIS, LE 30 SEPTEMBRE.

Nous lisons dans le *Journal des Débats* :

« L'ordonnance de dissolution doit paraître le 4 octobre.  
« Les élections générales sont fixées au 4 novembre.  
« La liste des nouveaux pairs sera publiée, dit-on, en même temps que l'ordonnance de dissolution.

« On assure qu'elle contient plus de quarante noms, parmi lesquels on cite MM. Bignon, Humann, de Mosbourg, Odier, Kératry, Camille Périer, de Schonen, Charles Dupin, Bessières, Paturle, d'Andigné de la Blanchaye, de Brigode, de Cambis, Daunant, Pelet de la Lozère, Pavée de Vandœuvre, Rouillé Fontaine, comte d'Harcourt, les généraux Durosnel, Tirlet, Delort, membres de la chambre des députés; les généraux Tiburce Sébastiani, Dariule, de Castellane de Préal et Petit; M. Poisson, de l'Académie des sciences; l'amiral Villiaumez; M. Serrurier, ministre plénipotentiaire en Belgique, M. le vicomte Harmand d'Abancourt, président de chambre de la cour des comptes; M. Bourdeau, ancien garde des sceaux; M. de Belboeuf, premier président de la cour royale de Lyon; M. Laplagne Barris, 1er. avocat général à la cour de cassation, et M. le marquis d'Escayrac-Lauture, ancien député.»

— Le ministre de l'intérieur vient de se rendre au vœu de tous les compositeurs et auteurs dramatiques, en accordant à M. Antenor Joly le privilège d'un théâtre, sur lequel il pourra faire représenter le drame et la comédie avec

chœurs et intermèdes, ainsi que le vaudeville avec airs nouveaux. Cette nouvelle a été accueillie avec faveur par tous les jeunes musiciens, qui désormais auront une scène sur laquelle leur talent pourra se produire avec succès. Le nouveau théâtre prendra, dit-on, le titre de théâtre de la *Renaissance*.

— Le ministère hanovrien a dénoncé au vorort l'arrivée dans les états du roi Ernest d'une certaine quantité de proclamations envoyées par la poste, sous enveloppes, portant les timbres de Bâle, de Lorrach, de Zurich, de Lucerne et de Berne. Ces proclamations, ayant en tête la devise bien connue de *Liberté, Egalité, Humanité*, appellent les Hanovriens à secouer le joug de leur souverain. Le ministre des affaires étrangères de Hanovre demande au vorort de faire des recherches pour découvrir les auteurs de cette œuvre révolutionnaire, comme aussi pour constater quels sont les ressortissants de ce royaume qui peuvent être en relations avec eux. Si l'expédition de ces adresses au peuple hanovrien n'est pas une mystification comme les fameux *actes authentiques*, on conviendra que c'est une singulière conception que celle qui consiste à se servir de la Suisse comme d'un levier pour révolutionner le Hanovre.

— Une lettre de Marseille du 26 confirme malheureusement ce qu'on avait appris de la présence du choléra à Toulon: « Une dépêche télégraphique de Toulon qui nous arrive à l'instant signale 27 décès cholériques. D'hier à midi à aujourd'hui à midi, un bataillon du 22<sup>e</sup> de ligne qui venait d'y arriver a perdu 12 hommes. Il y a des cas foudroyans qui ont enlevé 8 hommes en deux heures.

— Il paraît que le château d'Arenenberg est en ce moment le rendez-vous d'un grand nombre d'admirateurs de Napoléon qui viennent savoir des nouvelles de la duchesse de Saint-Leu.

La duchesse de St-Leu est toujours dans un état fort alarmant, mais qui peut encore se prolonger plusieurs mois. Le prince Louis Napoléon a annoncé sa résolution formelle de retourner en Amérique aussitôt qu'il aurait eu le malheur de perdre celle qui l'avait décidé à revenir en Europe.

— Le duc de Bordeaux a accompli le 29 septembre sa 17<sup>e</sup> année. C'est comme on peut bien le penser un jour solennel pour tout le faubourg St Germain. Aussi il y a de nombreuses réunions projetées pour ce jour, afin de célébrer cet anniversaire. Il y avait le matin un nombreux concours de fidèles légitimistes à St-Thomas d'Aquin.

— On écrit de Toulon, 25 septembre :

« La gabarre *l'Indienne*, commandée par M. Lecointre, lieutenant de vaisseau, appareillera demain pour les mers du Levant. Cette gabarre porte 10 caisses du numéraire renfermant un million pour le roi Othon. »

— On lit dans le *Toulonnais* :

« L'expédition de Constantine se composera de 15,000 hommes, dont 1,200 artilleurs avec 60 pièces de canon, 1,200 hommes du génie, 2,000 hommes attachés aux convois et aux ambulances, et 2,000 cavaliers.

— Un navire de commerce, arrivé de Bone à la Ciotat, donne les nouvelles suivantes :

Bone, 16 septembre 1837.

Notre armée a fait un mouvement en avant. Une partie des troupes campées à Merjez Ammar s'est ébranlée hier pour aller prendre position à Raz-el-Akba, que nous occupons aujourd'hui. Si cette position avait été occupée par des troupes européennes, nous ne nous en serions rendus maîtres qu'en perdant beaucoup de monde.

Raz-el-Akba n'est qu'à trois petites journées de marche de Constantine.

Divers corps de notre armée, cantonnés dans les environs de Morat, attendaient l'arrivée des nouvelles recrues destinées à compléter les rangs de la guerre avaient éclaircis. Depuis plusieurs jours les hostilités étaient suspendues. Cependant malgré cette sorte d'armistice, on se tenait prudemment sur le *qui vive* ?

Soudain le bruit des tambours se fait entendre au loin; les sentinelles avancées jettent le cri d'alarme, tous les soldats sont bientôt sous les armes. Mais, au lieu d'ennemi à combattre c'étaient des amis, des compatriotes, des frères qu'il s'agissait d'accueillir et de fêter: un fort bataillon de conscrits, arrivant de France, s'avancait en bon ordre, tambours en tête et fusil sur l'épaule.

Aussitôt, officiers et soldats de courir pêle-mêle au-devant des nouveaux venus. Ceux-ci armés et presque disciplinés comme de vieilles troupes, défilaient d'un air martial. — « Colonne! halte! front! à droite alignement! » crie d'une voix forte le commandant de bataillon.

Aussitôt la troupe s'est arrêtée, montrant une ligne presque tirée au cordeau. Les soldats se formaient vite alors. Mais à côté de tous ces jeunes conscrits, on remarquait en tête des grenadiers un homme blanc par l'âge. Ses épaulettes en laine, son sabre, son fusil, sa giberne, enfin tout son équipement, contrastaient avec ses traits vénérables, avec l'air de distinction et de supériorité répandus sur sa physionomie. Tous les regards étaient fixés sur lui.

Pendant les colloques des *troupiers*, un officier d'infanterie, l'un des doyens d'âge de l'armée, fend la foule et va se précipiter dans les bras du conscrit *vétéran*. L'émotion étouffe ses paroles, il pleure d'attendris-

Un grand complot de désertion vient d'être découvert à Guelma, parmi les spahis de l'escadron Mouton, commandé par le lieutenant Laurent. On a saisi les 25 spahis qui devaient passer à l'ennemi. Ils ont été désarmés immédiatement.

Le bateau à vapeur le *Tartare*, arrivé le 24 de Tunis à Toulon, a apporté les nouvelles suivantes :

Rade de Tunis, le 20 septembre 1837.

La flotte turque a rebroussé chemin, le capitain pacha n'a pas voulu, malgré les instigations des agens russes qui sont sur son bord, se commettre avec l'amiral Gallois. Le *Tartare* nous a apporté des nouvelles de France et des ordres. L'amiral Gallois va quitter la rade de Tunis pour se rendre dans le Levant; il emmènera le *Montebello*, le *Trident* et quelques autres bâtiments. Le reste de l'escadre quittera Tunis pour se rendre devant Bone et à Cagliari en Sardaigne.

« On a découvert à Tunis un complot qui avait pour but de renverser le bey et de le remplacer par le fils de l'ancien bey. Un ministre de ce prince, qui avait conservé la confiance du bey actuel, était l'âme de ce complot, auquel la Porte n'était pas étrangère. Les auteurs de la conspiration et leurs complices ont été étranglés. Un brick turc arrivé au moment de l'exécution, portera à Constantinople la nouvelle de l'insuccès de ce complot et de la punition de ses auteurs.

— Nous recevons ce matin la lettre suivante :

« De la Goulette (devant Tunis), le 21 sept.

« Nous savons enfin à quoi nous en tenir relativement aux mouvements de la marine turque; la mission du capitain-pacha qui a toujours été tenue secrète, vient de nous être dévoilée, et ce n'est pas sans motif que le gouvernement français a envoyé ici de nombreux vaisseaux. Il s'agissait tout bonnement de remplacer le bey actuel par un homme qui aurait secondé les vues de la Turquie. Le gouvernement ottoman s'était ménagé des intelligences parmi les personnages marquans de Tunis; le premier ministre du bey était lui-même dans la conspiration.

« On n'attendait que l'apparition de l'escadre que commande le capitain-pacha pour tenter un coup de main dans la ville; mais la présence des forces navales françaises, heureusement arrivées à temps, ont fait avorter le complot. Le bey, informé de tout et connaissant le sort qui lui était réservé, a fait faire de nombreuses arrestations. Des personnages haut placés se trouvent gravement compromis, et plusieurs d'entre eux ont déjà subi la peine que l'on applique ordinairement dans ce pays aux hommes coupables de haute trahison (la strangulation). Le premier ministre du bey a été exécuté.

« Depuis quelques jours, on supposait à bord des vaisseaux de l'escadre, que les forces navales du capitain-pacha avaient en effet mission de déposer le bey actuel, allié de la France. C'est ce qui a été confirmé par le capitaine d'une corvette autrichienne arrivée récemment de Constantinople. Nous avons donc encore une fois déjoué les projets de la Porte sur le nord de l'Afrique. La Russie pousse nécessairement le gouvernement ottoman; l'autocrate voudrait étendre son influence jusques sur ce point de l'Afrique, si voisin de l'Occident de l'Europe.

« Il est aujourd'hui positif que le capitain-pacha, ne pouvant rien faire sur Tunis, a déposé ses troupes de débarquement à Tripoli de Barbarie, et est reparti pour les Dardanelles. (Const.)

— M. Alexandre Damas a lu sa tragédie de *Caligula* au comité du Théâtre Français. Cette œuvre originale, destinée à faire révolution dans le drame antique, a été reçue par acclamation. MM. les comédiens ont donné de vifs applau-

sement et de plaisir, il baisse les mains du grenadier, qui semble vouloir se dérober à ces marques de gratitude et d'attachement. — Comment! vous ne me reconnaissez pas? disait l'officier.

— A coup sûr, vous vous méprenez, répondait le grenadier; peut-être quelques traits de ressemblance...

— Oh! non, non, je ne me trompe pas. Puis-je oublier celui qui m'a sauvé la vie?

— En vérité, je ne sais de qui vous parlez...

— Eh bien, vous souvenez-vous du siège de Mahon? avez-vous tout à fait oublié le sous-officier blessé?...

— Ah! c'est vous!... je me rappelle... il y a déjà si longtemps... c'est presque de l'histoire ancienne...

— Oui, c'est moi qui suis ce sous-officier et c'est vous qui fûtes mon sauveur!

Un cercle respectueux s'était formé autour du vieux grenadier.

— Oui, mes amis, reprit l'officier, en s'adressant à ceux qui l'entouraient, voilà l'homme dont j'ai si souvent parlé à la plupart d'entre vous.

Jugez s'il m'était possible de le méconnaître! Au siège de Mahon, pendant une vigoureuse sortie que nous eûmes à soutenir, je fus frappé d'un coup de bayonnette, et tomba sur la place; les soldats ennemis allaient m'achever, lorsque ce brave, arrivant à mon secours, met en fuite les Anglais qui m'entouraient, et voyant que je respirais encore, prend son mouchoir, le noue autour de ma blessure pour étancher le sang qui jaillissait à flots, me charge sur ses épaules, et me porte ainsi jusqu'à l'ambulance la plus prochaine. Mais ce n'est pas tout encore, le roi d'Espagne, que nous servions alors en qualité d'auxiliaires, ayant été ins-

### FEUILLETON.

#### SOUVENIRS MILITAIRES.

UN REMPLAÇANT.

C'était en 1799: on venait d'apprendre en France la rupture du congrès de Rastadt. Une nouvelle coalition s'était formée contre notre république, coalition dans laquelle figuraient l'Angleterre, l'Autriche, une partie des états de l'Allemagne, la Russie, les rois de Naples et de Portugal, la Turquie et jusqu'aux Etats-Barbaresques. Le cours de nos victoires en Italie était un moment suspendu. Le prince Charles et le général russe Suwaroff avaient plusieurs fois triomphé de nos généraux, notamment à Cassano sur l'Adda. Il est vrai que, dans le même temps, le drapeau français portait la gloire de nos armes en Egypte et en Syrie, et que nos braves, sous les ordres du jeune Bonaparte, gagnaient les batailles des Pyramides et du Mont Tabor. Mais c'étaient là des compensations plus honorables qu'elles.

Une de nos armées, commandée par le général Masséna, occupait une partie de la Suisse. C'était cette valeureuse armée qui, peu après, devait enfoncer et culbuter les armées russes à Zurich, dans une importante bataille, la plus terrible peut-être de toutes les journées militaires de la révolution. Des régimens français étaient échelonnés sur plusieurs routes, se tenant sur la défensive, et prêts à faire tête, aux masses autrichiennes et russes qui menaçaient divers points de l'Helvétie, dans l'espoir de s'y ouvrir un chemin pour pénétrer en France.

dissemens à chaque acte: c'est déjà d'un bon augure pour le jugement du public.

Bulletin de la bourse de Paris du 30 septembre. — Bien que ce fut aujourd'hui la veille de la réponse des primes, les affaires ont eu très peu d'importance.

Les fonds espagnols subissent très peu de fluctuations. Quoique cependant ils donnent lieu à quelques transactions, l'actif est encore aujourd'hui de 20 1/4 à 3/8 et la passif à 4 1/2.

Les valeurs industrielles ont été peu animées aujourd'hui; le chemin de St. Germain était à 987 5/8, les rives droite et gauche aux mêmes cours qu'hier.

C'est dimanche que la souscription pour le chemin de fer d'Epinae sera close, et déjà, à la bourse de ce jour, on offrait d'acheter, à 10 p. c. de prime, les actions qui seraient accordées au pair aux souscripteurs.

Plusieurs transactions de ce genre ont eu lieu. Les actions de la Banque de Belgique sont toujours très fermes; on a encore coté aujourd'hui le cours de 1460.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le gouvernement fait publier la dépêche suivante:

Bayonne, 27 septembre 1837, à 11 h. 1/2.

L'action du 19 a été plus importante qu'on ne l'avait d'abord cru. Le prétendant bat en retraite précipitamment.

Un corps de 6000 hommes, détaché de son armée, a été rencontré par Oraa, dans les environs de Saodon, et dispersé par lui. Ce général poursuit vers le sud cette division. Son quartier-général était avant-hier à Huete.

Espartero écrit à Fuentès qu'il va continuer à suivre le gros de l'armée factieuse, qui se retire en désordre dans la direction de Trillo. Il arrive continuellement des déserteurs, et l'esprit public des populations paraît s'être ranimé en faveur de la cause constitutionnelle.

Les élections ont commencé hier à Madrid, et se poursuivent au milieu de la plus grande tranquillité.

Les nouvelles, on le voit, sont en général de plus en plus favorables à la cause constitutionnelle; il est même à remarquer que celui des journaux du ministère qui s'occupe le plus des affaires de la Péninsule a changé de ton, en parlant des cortès et du gouvernement de la reine. Il ne se moque plus des députés qui prennent un fusil et vont se mettre dans les rangs de la garde nationale.

Au contraire, il constate que la population de Madrid a reçu un véritable élan patriotique, et que tout est disposé pour repousser le prétendant, s'il ose se rapprocher de la capitale. Il faut ajouter que le ministère seconde de tous ses efforts cette ardeur belliqueuse. Le ministre des finances, M. Pio Pita, a réussi à assurer pour quelque temps les services de l'armée, et il a sagement rapporté une ordonnance financière qui n'avait été approuvée par les cortès qu'à la majorité de trois voix.

On est, de plus, en droit d'attendre d'assez fortes ressources d'une nouvelle contribution de guerre décrétée en principe, et dont une loi fixera ultérieurement le chiffre. Enfin, la popularité de la reine a reçu un immense accroissement; Christine est accueillie par le peuple, la garde nationale et l'armée avec un enthousiasme sincère.

Les lieux mentionnés dans cette dépêche sont situés à peu de distance à l'est de Guadalaxara. Trillo est sur le Haut-Tage. Ainsi, comme nous l'avons déjà démontré, l'armée carliste se retire vers les montagnes du Bas-Aragon où le fort de Cantavieja lui sert de place d'armes et de point d'appui.

L'argenterie des églises de Pampelune est arrivée samedi dernier à Bayonne; elle a été déposée à la douane et ne sera mise définitivement en vente que lorsque le gouvernement de Madrid aura statué sur la convenance et la légalité de cette mesure, qui ne peut être réglée que par une décision soit administrative, soit législative.

Le bruit court, sur la foi d'une lettre de Gijon (Asturies) que toute l'argenterie de la cathédrale de St. Jacques de Compostelle a été embarquée à la Corogne, sur un bâtiment anglais, qui a fait voile aussitôt pour l'Angleterre. La même lettre ajoute que cette mesure a été colorée du prétexte de soustraire cette argenterie, dont la valeur s'élève, dit-on, à plus de 2 millions de réaux, à des éventualités de pillage.

Les journaux de Madrid du 19 et du 20, publient un ordre royal du 19, qui ordonne l'organisation d'une armée de réserve dans la province de Jaen, le plus près qu'il sera possible de la Nouvelle Castille, et chargeant Narvaez de cette organisation; un arrêté du capitaine général Quiroga prescrivant à toutes personnes munies d'armes de les remettre dans des dépôts indiqués, à moins d'autorisation pour les garder; puis

truit de ce beau fait, voulut en récompenser l'auteur; il lui fit offrir en conséquence une pension de cent pistoles; le brave la refusa. Les rois ne sont point accoutumés à de pareils refus, qu'en dites-vous, camarades?

A ces paroles, il se fit un long murmure d'admiration. Le grenadier s'était éloigné pour aller prendre connaissance du logement qu'on lui avait assigné. L'officier fut assailli de questions sur cet homme extraordinaire, qui semblait un héros de l'antiquité. L'officier reprit la parole:

— Si tous les enfans de la France ressemblaient, dit-il, au nouveau camarade qui nous arrive, l'ennemi n'oserait même pas tourner les yeux vers nos frontières. Quand le sol de la patrie fut envahi il y a sept ans, on le vit un des premiers sous les drapeaux. Malgré ces cinquante ans d'âge, malgré ces vingt années de service, quoiqu'il fut en retraite il reprit gaiement le mousquet, et porta de ces nouvelles aux Prussiens. C'est le régiment d'Angoumois, si fier de le posséder dans ses rangs, qui pourrait parler de sa brillante valeur. Si nous avions ici quelques braves de ce beau régiment ils vous diraient si j'avance rien de trop; mais les braves, il y a longtemps qu'ils ne répondent plus à l'appel. Vous avez entendu raconter les exploits de la colonne infernale, de cette célèbre avant-garde, qui, naguère encore, décidait de la victoire avant que le corps de bataille pût arriver en ligne. Eh bien! c'est notre nouveau grenadier qui la conduisait à la victoire; c'est lui aussi qui nous avait appris à nous servir de la baïonnette, cette arme si meurtrière. Il était de tous les combats, de toutes les reconnaissances; ourent son chapeau, son manteau furent criblés de balles; et lui,

un arrêté de la municipalité de Madrid, prescrivant à tous les habitans de cette capitale le paiement sous trois jours de 8 réaux de veillon (ou plus s'ils le veulent) pour le prompt achèvement des fortifications de Madrid.

Une lettre de Madrid porte que les ministres actuels sont disposés à demander l'intervention française. D'après la même lettre, le gouvernement aurait accordé la translation de l'université de Cervera à Barcelone.

Les victoires des constitutionnels se suivent. Voici les dépêches qu'on lit dans le Moniteur de ce matin:

Bayonne, 29 septembre, 9 heures.

Madrid, le 26.

L'ambassadeur de France, à M. le ministre des affaires étrangères.

Le 22, Oraa a atteint près de Cuença le corps carliste qu'il poursuivait, l'a battu et lui a fait 200 prisonniers.

Le 24, le général Carondelet, après un engagement meurtrier, a forcé Zariatéguy d'évacuer Valladolid, et a délivré son château assiégé depuis.... (Interrompue par la nuit.)

Bordeaux, le 29 sept. 1837, 7 h. 1/2 du m.

Dans la nuit du 20, le prétendant avait quitté Bailemea, se dirigeant sur Trillo. Espartero, qui le suit de près, était le 21, à Fuentes. Dans l'affaire du 19, outre un assez grand nombre de morts et de blessés, l'ennemi a perdu 230 prisonniers dont 11 officiers et plus de 50 déserteurs; le brigadier Miranda, chef de la cavalerie carliste, a été tué. Cabrera, avec 6600 hommes, s'était séparé du prétendant et suivait précipitamment la direction de Cuença, poursuivi par Oraa, qui lui avait fait 200 prisonniers.

Une autre dépêche, un peu arriérée, est également publiée par le journal ministériel:

Bayonne, le 26 septembre, à 6 heures et 1/2 du soir.

De nouvelles révoltes, par suite du défaut de solde, ont eu lieu le 23, à Pampelune, dans le 4e léger, ainsi que dans les tiradores, dont une partie a été licenciée. Malgré cette anarchie, il n'y a rien de changé dans l'état de la garnison qui est abandonnée à elle-même.

Le commandant de la légion étrangère, fort embarrassé, et ne pouvant laisser enfermés les débris de son corps dans Pampelune, va s'établir à Roncevaux à la portée de notre frontière.

Il règne une activité extraordinaire à Cantavieja. La fabrication de la poudre, la fonte des boulets, etc., occupe sans relâche beaucoup de monde. Les approvisionnements faits dans cette ville sont immenses, c'est Cabagnero, avec une assez forte colonne qui la protège, et qui fait ses excursions de tous les côtés. Llangostera, avec sa division, passe et repasse l'Ebre à chaque instant, tenant ainsi sur le qui vive le peu de troupes qui nous restent disséminées dans la province. (Corresp. d'Esp.)

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 30 SEPTEMBRE.

Nous apprenons qu'il n'y aura pas de séance royale pour l'ouverture des Chambres. L'avis de MM. les questeurs peut donc être considéré comme non avenu.

Par arrêtés du 25 septembre, la deuxième session ordinaire du jury d'examen pour le doctorat en médecine, prolongée jusqu'au 1er octobre prochain, par arrêté du cinq août dernier, est prolongée de nouveau jusqu'au 10 octobre inclusivement.

On autorise, sous certaines conditions, la société anonyme des hauts-fourneaux, usines et charbonnages de Clâtelineau (Hainaut), à ajouter, à son usine située dans cette commune, cinq hauts-fourneaux, pour la réduction du minerai de fer, dont les souffleries seront mues par des machines à vapeur de la force, ensemble, de 320 chevaux.

Soixante seize candidats s'étaient fait inscrire cette année pour le concours d'admission à l'école militaire; 68 seulement se sont présentés aux examens ouverts le 17 août dernier, et qui ont été terminés le 9 de ce mois.

Le jury d'examen ayant arrêté, le 11, la liste par ordre de mérite, le ministre de la guerre a décidé que les 49 premiers de cette liste seraient admis à l'école militaire; ce sont les jeunes gens dont les noms suivent:

- 1. Guette, J. T. E.; 2. Moreau, J. M. J. F.; 3. Spingard, A. J.; 4. Hanoteau, H. F.; 5. Massart, A. F.; 6. Boutuy,

comme par une permission du ciel, les boulets et les projectiles de l'ennemi semblaient le respecter. Plusieurs fois on voulut récompenser son mérite par le titre de général; mais il refusa ce grade comme il avait refusé la pension du roi d'Espagne.

Cependant on sut bientôt que c'était comme remplaçant que le vieux guerrier reparait dans les rangs des défenseurs de la patrie. L'officier, qui vient de faire l'office de narrateur, soupçonnant quelque bonne action de plus, chercha à savoir le mot de l'énigme. Il questionna donc discrètement à ce sujet le vénérable grenadier.

— Je ne dois pas me parer de ce qui ne m'appartient pas, répondit le vieux guerrier avec une modeste franchise. Il n'y a rien de cela dans le motif qui m'a fait reprendre le mousquet. Je commence à me faire vieux et je me trouvais fort heureux dans ma petite maisonnette de Passy, près Paris, je m'y livrais, par délassement, à des occupations littéraires. Figurez vous que moi, qui ai plus souvent manié le sabre que la plume, je me métais de composer un glossaire de quarante-cinq langues différentes, un dictionnaire celtique, des origines gauloises, que sais-je? J'allais peut-être bien faire encore d'autres folies du même genre. Que voulez-vous? cela m'amuse et ne fait de mal à personne. Mais l'occasion s'est présentée de vous rendre un petit service, je l'ai saisie au passage, et me voici. Vous eussiez fait comme moi en pareil cas. Un de mes compatriotes, un de mes meilleurs amis, un ami d'enfance, accablé d'infirmités, n'avait pour unique soutien, pour seule consolation, qu'un fils, le plus jeune de ses vingt-deux enfans. Ce jeune homme est d'ailleurs d'une santé frêle et délicate. Son père vint me voir il y a six se-

- C. J. B. L. L.; 7. Stockman, L. A. F.; 8. Volbert, V. F.; H. M. R.; 9. Jadot, G. F. A. A. 10. Mathieu, V. J.; 11. Smits, E. F.; 12. Seghers, T. P.; 13. Bralton, E. N.; 14. Dubois, G. A. D.; 15. Damon, A. J.; 16. Langhans, E. J.; A.; 17. Groulard, E. A.; 18. Donny, E. A.; 19. Creiz, M. H.; 20. Beving, A. A. C. T.; 21. Hausschen, J. A. C.; 22. Célariet, E. R. J.; 23. Vincent, J. L. F. V. J. G.; 24. Ghys, C. J. I.; 25. Brienne, F.; 26. Smits, F. H.; 27. Gratry, J. B.; 28. Gocheteux, C. A. L.; 29. Vanderstegen, A. P. J. M.; 30. Bucholz, J. T.; 31. Tasset, J. L. J.; 32. Schoemakers, M. J. A.; 33. Dronard, L. G. A.; 34. Vautier, E. M. F.; 35. De Puyt, A. 36. Michiels, G. A. L.; 37. Deladrière, P. A.; 38. Marique, J. M. G.; 39. Arnould, A. L. D. 40; L'beau, H. A. D. J.; 41. Gloesener, M.; 42. Allard, F. H. E.; 43. Lardinois, P. F.; 44. L'OHvier, C. P. J. R.; 45. De Savoie, C. J.; 46. Nollet, H.; 47. Garette, A. J.; 48. Gandes Voves A. L. J.; 49. Schmitz, H. J. B.

Bruxelles, 30 septembre (trois heures). — L'ensemble est toujours le même, c'est à dire: répulsion pour de nouvelles affaires; on a paisiblement liquidé le passé, sans prendre d'engagemens pour l'avenir. Toutes les cours sont faibles, il n'y a pas eu beaucoup de papier sur la place et l'argent est abondant. Cette faiblesse vient des besoins des petits détenteurs qui, impatient de voir les valeurs sans mouvement se défont de celles qu'ils possèdent pour entrer dans d'autres, espérant trouver mieux. Société Générale, titres en nom, fl. 788 P., les certificats au porteur, émission de Paris, 1668; Société de Mutualité, 1128 75 (12 7/8) et A. quelques transactions au comptant; Banque de Belgique 1415 (141 1/2) A.; Actions réunies 1027 50 (102 3/4) P.; Raffinerie Nationale (140 1/3) P. (14 1/3 3/4) P.

L'actif espagnol ayant conservé son immobilité à Paris devant le succès du général Oraa et les promesses d'Espartero, a fait de même ici, il n'est pas sorti des cours de 17 5/8 A., 3/4 P.

Rien en huiles. Anvers, deux heures 3/4. — Par voie télégraphique. — Ardoin 17 3/4 A 17 3/4 P. point d'affaires; Banque commerciale 106 107 A 107 1/2 P. avec disposition à pousser plus loin.

LIEGE, LE 2 OCTOBRE.

Il paraît qu'il n'y aura pas cette année de séance royale à l'ouverture des chambres; cette circonstance, jointe à leur convocation, un mois avant le jour où elles l'étaient de plein droit, en vertu de la constitution, annonce de la part du gouvernement l'intention de faire de la session 1837-38 une session féconde en résultats. En supprimant la séance royale et le discours du trône, les chambres seront dispensées de voter une adresse, vote qui occupait souvent 8 à 15 jours, et qui donnait toujours l'éveil aux divisions, aux partis, qui aigrissait de nouveau toutes les haines et les inimitiés qu'une séparation de plusieurs mois était parvenue à assoupir, à calmer ou à éteindre parmi les divers membres des chambres.

Ainsi quoiqu'il arrive, le gouvernement sera à l'abri de tout reproche, il aura fait tout ce qui était en lui pour que les chambres pussent, dans le courant de cette session, doter le pays de quelques-unes des lois qu'il réclame avec tant d'instance. Puisse cette volonté du gouvernement être aussi celle de tous les membres de la chambre!

La commission administrative de la Société pour l'encouragement des Beaux-Arts a décidé, dans sa séance d'hier, que l'exposition de peinture et de sculpture de 1838 s'ouvrirait au mois d'avril prochain, et qu'on la ferait coïncider avec l'inauguration de la section du chemin de fer de Tirlemont à Liège.

Elle a arrêté en même temps une circulaire qui sera adressée aux artistes belges et étrangers, et une pétition au Conseil communal, où elle demande une majoration de subsides et l'intervention du Conseil près du gouvernement, afin de faire obtenir à la ville de Liège une subvention lors de ses expositions bisannuelles.

Samedi dernier 30 septembre, vers 4 heures 1/2 de l'après midi, M. le commissaire Kirsch était entré en se promenant avec son épouse et son fils, dans le jardin de la propriété de M. Max Lesoinne, au Val-Benoît, par la porte qui donne sur le rivage de la Meuse, quand tout à coup, cet enfant âgé de 8 ans, en suretant et jouant, découvrit sous les branches d'un petit massif d'arbrisseaux, un cadavre humain en putréfaction; c'était celui d'un sergent du 1er régiment d'infanterie, reconnu maintenant pour être le nommé Jean Baptiste Vanniers, né à Anvers, âgé de 25 ans, manquant à la 2e compagnie du 3me bataillon du 1er régiment d'infanterie depuis le 12 août dernier.

Ce malheureux qui a séjourné là depuis un temps assez long, à l'insçu de la famille et des domestiques de M. Les-

maines; en entrant chez moi, ses larmes, ses sanglots l'empêchaient d'abord de parler. — A mon ami, me dit-il, on m'enlève mon enfant, il est atteint par la loi, il faut qu'il se rende sous les drapeaux. Me voilà donc condamné à vivre seul! Mais ce malheureux enfant, que va-t-il devenir? Si faible, si maladif! Oh! il n'y tiendra pas quinze jours. Mon pauvre ami cette séparation me tuera. J'étais ému de la douleur de ce bon père, de cet excellent ami. Je m'efforçais de le consoler. Tout à coup il me vient une idée: « Accepte-t-on les remplaçants? m'écriai-je. — Ah bien oui, les remplaçants! répliqua mon ami, il faudrait des monceaux d'or pour le payer. — Mais encore, les accepte-t-on? — Oui, sans doute. — Eh bien! mon ami, tranquillise-toi, j'ai ton affaire; je serai le remplaçant de ton fils. » Il voulut se récrier, je lui fermai la bouche. « Brisons-là, lui dis-je, je n'ai ni femme ni enfans, je suis libre comme l'air; l'odeur de la poudre à canon ne me fait pas mal au cœur, deux ou trois campagnes de plus ne seront pas une affaire pour moi. C'est dit, je vais mettre ordre à mes affaires, faire mon sac et partir. » Voilà comme je suis devenu remplaçant, heureux de la joie du père et du fils, heureux surtout de pouvoir obliger à si peu de frais mon plus ancien ami. A présent, à la guerre comme à la guerre.

Le brave grenadier fit cette campagne comme il avait fait toutes les autres, avec gloire. Il servit l'année d'ensuite dans la 46e demi-brigade. Le 28 juin 1800, les Autrichiens furent battus complètement par le général Moreau, sur les bords du Rhin, dans le voisinage de Neubourg, en Brisgaw; mais la victoire fut achetée chèrement; notre héros y perdit la vie. (L'Armée)

soin, semble y avoir succombé à une affection subite, car il n'a été reconnu par l'autopsie qui a été faite du cadavre, par M. le docteur Vanst, aucune trace de violence ni de meurtrissures. Il était encore vêtu de son pantalon d'uniforme et était couché sur sa capote, la tête enveloppée dans un mouchoir en forme de serre-tête, et les pieds nus, il avait à côté de lui son sabre au fourreau, son schakos et ses bottines.

Le maître ouvrier d'un fabricant bijoutier de cette ville qui l'employait depuis grand nombre d'années, a été arrêté samedi dernier, sous prévention de vol. Une visite domiciliaire faite dans son appartement, par M. le commissaire Nossent, a amené la saisie de valeurs considérables, tant en or comptant, qu'en billets à ordres, et en bijouterie, que l'on soupçonne être le produit ou le remploi sinon de la totalité au moins d'une très grande partie des soustractions frauduleuses commises.

Le prévenu qui se nomme Louis-François-Georges Bigault, est écroué; il a fait des aveux. Nous rendrons compte ultérieurement des suites de cette affaire.

MM. Passavant et Deyla viennent de prendre en société la direction du théâtre de Namur. Ces messieurs ont présenté le tableau du personnel de leur troupe dramatique à MM. les abonnés; elle est composée, disent-ils, de manière à jouer l'opéra en général, le drame, la comédie et le vaudeville.

M. le bourgmestre n'a pas fait partie du cortège qui s'est rendu à la tombe de Ste. Walburge, après le service funèbre célébré samedi dernier. Nous avons été mal informés à cet égard.

Les journaux anglais du 28 septembre, contiennent l'adresse des Cortès portugaises au roi don Fernando, à l'occasion de la naissance du prince héritier du trône. Il est à remarquer que la naissance du prince portugais est un événement doublement important, parce son père, jusqu'alors tout simplement époux de la reine avec le titre de prince, est devenu comme tuteur naturel de son fils, régent avec le titre de roi.

Les Cortès ont nommé une députation qui a présenté à S. M. don Fernando l'adresse suivante:

Sire, la naissance si vivement désirée du prince dont le ciel a doté l'union heureuse de V. M. avec l'auguste fille de l'immortel duc de Braganza, notre illustre et bien-aimée Reine, est pour la nation portugaise un événement qui a fait naître les plus douces espérances et causé une joie générale.

La naissance d'un prince qui put perpétuer la dynastie de la maison de Braganza et de Cobourg Gotha, sur le trône de don Alfonso Henriquez, c'est ce que le peuple portugais demandait à Dieu dans ses plus ardentes prières. Le ciel exauçant nos demandes, a donné un fils à votre majesté, et un héritier à la couronne.

C'est à l'occasion de cet heureux événement que les Cortès générales et constituantes ont chargé cette députation de féliciter V. M. au nom du peuple qu'elles représentent; et elles sont fières de compter V. M. parmi les rois qui ont régné sur le Portugal. Sire, tels sont les sentiments de respect et de dévouement que les Cortès générales et constituantes expriment à V. M. dans ce jour heureux.

S. M. a répondu:

Je reçois avec un extrême plaisir l'expression des sentiments des Cortès générales et constituantes à l'occasion de l'heureuse naissance du prince, héritier de la couronne. J'espère que cet événement contribuera puissamment à resserrer l'union de tous les Portugais, et à augmenter la prospérité de la nation, et je vous prie d'assurer les cortès que tous mes efforts tendront à augmenter ces bienfaits.

On écrit de Louvain, 28 septembre:

Les demoiselles Diskart (Marie), âgée de 25 ans; Mehoudens (Barbel), âgée de 27 ans; Hermans (Barbe), âgée de 31 ans demeurant en communauté rue Voere des Capucins, 14, en cette ville, sont mortes, les deux premières dans la nuit du 26 au 27 et la troisième aujourd'hui, par suite d'empoisonnement après avoir mangé des champignons, une quatrième demoiselle se trouve fortement en danger. Les hommes de l'art ont constaté la cause du décès. Pareil malheur étant arrivé récemment au camp de Compiègne, il a été défendu aux militaires d'aller cueillir des champignons.

A propos des beaux ouvrages du sculpteur Kessels, qui sont exposés en ce moment à l'église des Augustins, et qui sont le prélude d'un vaste musée national de sculptures que notre gouvernement se propose de fonder, il serait à désirer que les ouvrages délaissés par le célèbre sculpteur belge Ruthziel, décédé depuis peu à Paris, et qui fut décoré par l'empereur Napoléon, fussent également acquis par l'état.

(Courrier Belge)

## INAUGURATION

DU CHEMIN DE FER DE GAND A WETTEREN.

Le 28 septembre est un jour qui ne s'effacera jamais de la mémoire des Gandtois.

Dès le lever du soleil, une grande partie de la population était sur pied, parcourant les rues ornées de verdure, de drapeaux et de draperies, et s'entretenant avec joie de la grande fête à laquelle préludait le son du carillon et des cloches et le bruit du canon. C'était fête pour tout le monde, car tous les ateliers étaient fermés et pas un citoyen ne songeait à s'occuper d'affaires. A peine trouvait-on des ouvriers pour achever les travaux indispensables aux alentours de la station.

En attendant le départ du convoi d'honneur, qui devait être composé de plus de 500 personnes, les invités conduisaient leurs amis et connaissances des villes voisines, vers nos belles églises, le palais de l'université, le musée, les ruines du vieux cloître de St. Bavon, etc. A 9 heures, la station était envahie par des milliers de personnes curieuses de voir un remorqueur sillonner pour la première fois le vaste Pré des Moines. A 10 heures, les invités prennent place dans quinze chars à

bancs pavoisés aux couleurs nationales. Tout à coup on voit une locomotive s'avancer majestueusement dans la plaine; c'est le Charles-Quint qui vient s'atteler au convoi, et qui, à un signal donné, emporte vers Malines cinq cents bourgeois notables de Gand.

Sur toute la route, les villageois comprenant l'immense bienfait dont la capitale des Flandres commençait à jouir, s'étaient assemblés en groupes nombreux pour voir passer le convoi et applaudir d'enthousiasme à la nouvelle conquête de Charles-Quint. Sur les limites de chaque village se trouvaient des canons qui saluaient le passage du convoi, et de distance en distance étaient échelonnées des chasseurs à cheval, des lanciers et des grenadiers qui lui rendaient les honneurs militaires. A une heure le convoi de Gand fraternisait, dans la station de Malines, avec ceux de Bruxelles, d'Anvers, de Louvain et de Tirlemont. Quel spectacle! Cinq mille personnes, l'élite de la Belgique, réunies et confondues dans un espace de 1000 mètres carrés! La joie animait tous les visages, les mêmes sentiments faisaient palpiter tous les cœurs!

Au bout de cinq quarts d'heures, les diverses députations remontent dans les chars à bancs, et Charles-Quint, Juste-Lipse, Rubens, l'Éclair et le Tonnerre prennent leur vol vers Gand. Il serait impossible de décrire l'impression que faisait sur les spectateurs réunis en groupes le long de la route, la vue magnifique de cet immense train de waggons bariolés de couleurs et présentant au loin, avec ses innombrables drapeaux, surmontés de lances, l'aspect d'un régiment de lanciers. Cependant les convois s'avancèrent à quelque distance les uns des autres; à Termonde, tous se réunirent. A commencer de Termonde, il y avait le long de toute la route, une double haie de villageois, en habits de fête, manifestant leur joie par de vives clameurs et agitant les drapeaux en signe d'allégresse. De distance en distance, les coups de canon mêlaient leur bruit sourd aux cris de la multitude. En un mot, c'était toute cette partie, si belle et si fertile de la Flandre qui, partageant le bonheur de la capitale de la province et présageant les résultats immenses de cette belle voie de communication, voulait concourir aussi au triomphe.

Mais la première partie du voyage, déjà si intéressante et si joyeuse, n'était rien en comparaison de ce qui était réservé aux voyageurs dans les environs de Gand. Ici réellement la plume se refuse à décrire la magnificence du spectacle qu'offraient les abords de notre ville. Toute notre population était sortie des portes; au-delà de Ledeborg, déjà à une lieue de la ville, il y avait une masse compacte de citadins se disputant les abords du chemin de fer pour voir passer les convois. Près de ce village et entre ce village et la ville, ce n'était que treteaux élevés le long de la route et remplis de dames, ce n'était que voitures et équipages, que groupes de bourgeois avec femmes et enfants, criant, exaltant de joie. Enfin trois grands coups de canon, tirés des remparts, annoncent à la ville impatiente et pleine d'ardeur, l'arrivée tant désirée des convois.

Les deux ponts sur l'Escaut sont franchis lestement et là le spectacle le plus ravissant se déroule. Devant soi la ville de Gand avec ses tours fières de leur pavillon national, à gauche le quartier de St. Pierre en amphithéâtre avec ses terrasses hérissées de monde, ses fenêtres animées par tant de têtes, ses toits convertis de spectateurs; à droite une longue suite de théâtres, élevés à la hâte, et de pavillons tous brillants de toilettes et de drapeaux. Et au milieu de ces mille couleurs variées, de ses mille têtes rieuses, de ces mille mouchoirs agités, de ces mille cris frénétiques d'enthousiasme, s'avance lentement et avec une certaine majesté impériale, Charles-Quint, venant revoir sa ville natale plus belle, plus heureuse que jamais, et suivi de toute l'élite de la Belgique qu'il a conviée à cette fête et qu'il semble introduire avec sa courtoisie d'autrefois, dans sa capitale des Flandres.

Enfin, le premier convoi défile devant la tente royale aux cris unanimes de vive le roi! vive la reine! LL. MM. qui, malheureusement avaient été obligés d'attendre assez longtemps, paraissaient, comme de juste, rayonnant de joie. C'est qu'en effet, il est beau le spectacle de toute une population accourue près de son roi, confondant dans une même fête et la dynastie de Léopold, le plus beau résultat politique de la révolution, et le chemin de fer, le plus beau résultat industriel! Il était beau le spectacle de toute cette masse protestant par cent mille bouches contre les coupables vœux d'une poignée de factieux, et montrant à Léopold et à Louise que Gand aussi a des bénédictions pour leur nom et des consolations pour leur cœur!

La voiture de LL. MM. est sortie de la station, précédée d'une foule immense de public. La circulation était quasi impossible dans les rues que devait traverser le cortège. Tous les étages des maisons étaient encombrés de spectateurs. En beaucoup d'endroits on voyait des hommes perchés sur les toits et les gouttières. Pareil spectacle ne s'est jamais vu à Gand. Vers cinq heures LL. MM. sont entrées à l'hôtel du gouvernement, au milieu des applaudissements de la foule qui éclataient de tous côtés. La société de Ste. Cécile a joué quelques airs sous les fenêtres de la salle du banquet. Avant de se mettre à table LL. MM. ont paru au balcon et ont remercié le public des sentiments d'amour et de reconnaissance qu'il leur témoignait.

Presqu'à la même heure, les autorités communales et provinciales et un grand nombre des notabilités des villes de Bruxelles, Anvers, Louvain, Termonde et Malines, se réunissaient à l'hôtel de ville, où un dîner splendide avait été préparé. La joie la plus expansive a présidé à ce banquet. M. Minne Barth a proposé un toast à LL. MM., qui a été unanimement applaudi. Vingt cinq membres du conseil communal assistaient à la fête. Tous paraissaient avoir oublié à jamais les misérables rancunes dont quelques meneurs ont su les rendre solidaires, jusqu'à présent, devant l'opinion publique.

A sept heures, la ville était brillamment illuminée. Les rues les plus écartées, les maisons les plus pauvres ne faisaient pas exception. La foule n'était pas encore fatiguée; elle se pro-

menait en masse compacte, s'entretenant du chemin de fer, du roi, de la reine et de la gloire qu'un si beau jour répandait sur la cité.

Les abords du palais de l'université étaient surtout encombrés par le public qui voulait revoir LL. MM., attendues au concert donné par les élèves du conservatoire et la société des chœurs. Vers 9 heures le roi et la reine ont été salués par des acclamations plus vives encore que lors de leur arrivée à la station du chemin de fer. A leur apparition dans la magnifique rotonde de l'université, l'assemblée toute entière s'est levée et a applaudi pendant cinq minutes. Jamais ovation ne fut plus solennelle. LL. MM. étaient visiblement heureuses de cet accueil. Le premier morceau du concert s'est ressenti de l'émotion générale. Mais tous les autres ont été exécutés avec une rare perfection. Le talent de nos artistes a dû faire impression sur LL. MM. qui ne perdaient pas une note. Elles sont restées jusqu'à la fin du concert. Le roi a applaudi la finale chantée par les élèves du conservatoire. A ce signal le public n'a pu contenir plus longtemps sa joie, et les acclamations ont éclaté de nouveau dans le palais de l'université et dans la rue.

L'illumination a duré jusqu'à minuit. A cette heure tous les lieux publics étaient encore occupés par le peuple, qui buvait à la santé du roi et à la propagation des chemins de fer.

Ce récit paraîtra bien pâle à ceux qui ont assisté à la fête. Mais il nous est réellement impossible d'exprimer par la plume ce que nous avons vu et senti. Nous laissons aux 60,000 étrangers qui se trouvaient en ville, le soin de compléter, pour nos lecteurs des autres provinces, ce que notre article présente de défectueux et d'incomplet. (J. des Flandres.)

Le *Messageur des Pays-Bas* est visiblement affecté du coup que porte à son parti rétrograde l'ouverture du chemin de fer de Gand à Tirlemont. Dans son N° d'hier, il cherche à présenter nos fêtes comme moins populaires qu'elles ne le sont en effet. Ce qui le peine encore c'est de voir que la majorité de la régence lui échappe et que celui-ci vient de se rallier ouvertement au nouvel ordre de choses en disant au roi que nos jeunes princes sont appelés à maintenir l'indépendance de la patrie. Le *Messageur* sent fort bien que ce ne sont pas là des phrases banales du genre de celles dont il parlait l'autre jour. (J. des Flandres.)

## GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.

Nous avons, à plusieurs reprises, appelé l'attention de nos lecteurs sur la publication par livraisons que faisaient MM. Avanzo et Cie., du *Traité de Géométrie descriptive* de C. F. A. Leroy, professeur à l'école polytechnique. Ce traité est enrichi d'une collection d'épreuves de 60 planches. Les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> livraisons viennent de paraître. Ainsi se trouve terminée une publication éminemment utile au perfectionnement des arts industriels.

Nous ne dirons rien du mérite de l'ouvrage de M. Leroy; cet ouvrage a été apprécié; écrit avec clarté, c'est aussi l'un des plus complets qui ait été publié sur la matière. MM. les éditeurs ont apporté tous leurs soins à reproduire avec fidélité le texte de l'édition de Paris, ainsi que le tracé des nombreuses planches qui y sont jointes; ils en ont même fait disparaître une assez grande quantité de fautes, qui avaient été signalées; de manière que l'on peut considérer cette reproduction comme préférable même à l'édition originale, quoique le prix en soit réduit presque de moitié.

Nous recommandons l'ouvrage de M. Leroy aux professeurs des écoles industrielles, aux mécaniciens et en général à tous les ouvriers qui, ayant besoin des arts du dessin pour l'exercice de leurs professions, chercheraient à y devenir plus habiles.

## THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Lundi, 2 octobre 1837, second débat de Mme. Haguet-Roux, forte première chanteuse, première chanteuse au besoin et forte dugazon, la seconde représentation de la reprise de ROBERT LE DIABLE, grand opéra en cinq actes, à grand spectacle.

En attendant les débuts de Mlle. Lingis; première danseuse, Mme. Besancenot remplira le rôle d'Hélène.

En attendant la première représentation du POSTILLON de LONJUMEAU, opéra en 3 actes.

NOTA. — La loge ouverte N. 6 droite, premier rang, et les baignoires N. 2, 4, 5, se trouvant vacantes, les personnes qui désireraient en devenir titulaires, peuvent s'adresser à M. LEFEVRE, contrôleur, ou au bureau de la location, galerie gauche du spectacle.

## ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 28 SEPTEMBRE.

**Naissances:** 2 garçons, 4 filles.  
Décès: 1 garçon, 1 homme, 3 femmes, savoir: J. J. Lambreck, âgé de 32 ans, armurier, faubourg Vivegnis, époux de P. Libert. — M. M. Dumont, âgé de 93 ans, sans profession, rue Vert-Bois, veuve de M. Simon dit Gilon. — M. P. Daywaille, âgé de 71 ans, cultivateur, rue Longdoz, épouse de A. Foidart. — C. Nolet, âgé de 21 ans, couturier, rue Bougnoux.

**De 30. — Naissances:** 2 garçons, 4 filles.  
**Mariages** 14, savoir: Entre François Detilleux, journalier, rue des Récolets, veuf de Marie Henriette Graindorge et Marie Catherine Beaurain, sans profession faubourg St. Gilles. — Jean Marie Fieraerd, étudiant, à Gand et Marie Gertrude Henquet, sans profession, rue Pierreuse. — Lambert Joseph Tasquin, houilleur, à Voltim, veuf de Jeanne Colson et Marie Agnès Josephine Charlier, journalière, au Thier-à-Liège. — Rasquin Lorio, journalier, faubourg Ste. Marguerite, veuf de Marie Elisabeth Joseph Distexhe et Marie Anne Vandriken, journalière, à St. Gilles. — François Joseph Boulanger, mouleur, rue Froidmont, veuf de Marie Marguerite Closon et Marie Joseph Deprez, journalière, aux Vennes. — Toussaint Joseph Haidon, journalier, à Rotheux et Catherine Barna, journalière, rue St. Nicolas en Glain. — Pierre Joseph Matoul, journalier à St. Remy et Josephine Dechamps, journalière, en Nassarue. — Lambert Dieudonné Brassine, cordonnier, derrière les Potiers et Jeanne Derrez, journalière, aux Remparts. — Guillaume Servais Wery, tisserand, rue Saucy et Marie Elisabeth Duvivier, journalière, rue Rouleau. — Jean Bailly, houilleur, rue St. Nicolas et Marguerite Detrooz, journalière, même rue. — Louis Lappère, journalier, rue Pierreuse et Henriette Thérèse Delaire, couturière, rue St. Séverin. — Charles Beckmans, serrurier, à Vollezell et Marie Jeanne Antoinette Bya, cultivatrice, rue Pierreuse. — Jacques Félix Parmentier, notaire, place de la Comédie, et Marie Josephine Charlotte Grumelier, sans profession, rue Féronstrée. — Félicien Joseph Durant, docteur en médecine, à Londerzeel et Marie Jeanne Adèle Mallet, sans profession, rue Gerardine.

**ECOLE NORMALE PRIMAIRE.**

La rentrée des élèves de l'Ecole normale primaire est postposée.  
Un avis ultérieur annoncera la reprise des cours.  
Pour le comité :  
Le secrétaire, Aug. VISSCHERS.

**ANNONCES.**

HUITRES ANGLAISES et ANCHOIS ch. HARDY, rue du Stockis.

A LOUER pour le 25 décembre prochain, UNE MAISON avantageusement située pour le commerce, rue St. SÉVERIN, n° 678. S'adresser chez M. Colard, n. 31, cloîtres Ste. Croix.

**COLLEGE DE VISÉ.**

M. l'abbé NOVENT informe les parents que le COLLÈGE et PENSIONNAT DE VISÉ viennent d'être réorganisés. Les professeurs y sont au nombre de six, tous habitués à l'enseignement. On donnera un soin particulier aux branches de l'industrie et du commerce.  
La RENTRÉE des élèves est fixée au 10 du mois d'octobre.

**MAGASIN DE TOILES,**

PLACE ST. DENIS, N. 743.  
La V<sup>e</sup> CHARLES, née DENEUMOU LIN, vient de RECEVOIR UNE BELLE PARTIE DE TOILES SUPERFINES de 43, de 2 à 6 francs l'aune.

**VENTE PUBLIQUE**

**DE TABLEAUX.**

Le notaire Edouard LAMME de résidence en la ville de GAND.

**VENDRA PUBLIQUEMENT**

**COLLECTION DE TABLEAUX**

DÉLAISSÉS PAR FEU MADemoiselle MARIE MAES, Décédée, propriétaire à Gand, en son hôtel, au coin du Sablon, n° 1.

La vente aura lieu le MERCREDI 25 octobre 1837, et jours suivants, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de relevée, audit hôtel, où les tableaux seront exposés publiquement deux jours avant ladite vente.

La vente se fera en francs, avec augmentation de 10 o/o pour tous frais, sur les conditions à préfixer.  
Le catalogue se trouve EN VENTE chez LEMARIÉ frère, libraire, sous la Tour, au prix de 30 centimes.

LUNDI, NEUF OCTOBRE 1837, à neuf heures précises, POUR TACHER DE FINIR EN UN JOUR, dans le chantier du sieur L. DELVAUX, sur Avroy,

**ON VENDRA**

DES PLUS BELLES ET DES PLUS CONSIDÉRABLES

**DE BOIS SCIÉS,**

Savoir : une quantité extraordinaire de planches, quartiers, barreaux et feuillet de chêne, fort secs, dont une partie a de sept à huit ans de séchage, de toute longueur, depuis dix jusqu'à seize pieds; une très-grande quantité de beaux mardiers de chêne, fort secs; une partie extraordinaire de pièces de bois, de posselets, de terrasses et de vèrès, une grande quantité de horrons de cerisier, de frêne, d'orme et de hêtre, de toute épaisseur et fort secs, beaucoup de planches et quartiers de hêtre et de planches et lattes de bois blanc, lattes à plafonner, etc., etc. ARGENT COMPTANT.

**VENTE**

**MAISON DE COMMERCE,**

AVEC UN JARDIN DERRIÈRE,  
POUR EN JOUIR LE 24 DÉCEMBRE PROCHAIN.  
Cette propriété située AU COMMENCEMENT DU FAUBOURG STE. MARGUERITE, n. 54, à Liège, consiste en une grande boutique, 4 pièces, cuisine et buanderie au rez-de-chaussée, belles caves, six chambres aux étages, dont plusieurs avec cheminées en marbre, grands greniers, cour pompe, citerne, fournil, et un jardin planté de bons arbres et traversé par le ruisseau des moulins : le tout d'une contenance d'environ 32 ares.

LA VENTE qui avait été fixée au mardi 19 du courant aura DEFINITIVEMENT LIEU AUX ENCHÈRES, LUNDI 30 octobre 1837, à 2 heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M<sup>r</sup> BIAR, notaire à Liège.  
On peut voir la propriété tous les jours.

On DEMANDE des APPRENTIS; ils recevraient en entrant une rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille

**GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.**

**DEMANDE**

EN PERMISSION D'ÉTABLIR

**UNE USINE**

DESTINÉE À TRAITER LA FONTE ET LA RÉDUIRE EN FER MALLÉABLE, AU LIEU DIT SUR LES FORGES, COMMUNE DE HUY.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 19 juin 1837, sous le N° 115 du répertoire particulier, le sieur C. Delloye, domicilié à Huy, en sa qualité de directeur gérant de la société anonyme de fabrique de fer du Hoyoux, a demandé la permission d'établir au lieu dit sur les Forges, commune de Huy, une usine destinée à traiter la fonte et la réduire en fer malléable.

Cette usine sera composée de dix fours à pudler, de deux laminoirs étireurs et d'un marteau cingleur; le tout activé par une prise d'eau tirée de la rivière de Hoyoux, dont les demandeurs ont déjà obtenu la concession.

On n'y consommera que du charbon de terre provenant des houillères de la province de Liège.

**LA DÉPUTATION PERMANENTE**

**DU**

**CONSEIL PROVINCIAL**

DE LIÈGE.

Vu la loi du 21 avril 1810 et le décret du 15 octobre même année,

Vu l'arrêté royal du 16 décembre 1819, qui ordonne la publication des demandes en permission d'établissement d'usine.

Arrête :

1. Les collèges des bourgmestres et échevins des villes de Liège et de Huy, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en permission ci-dessus analysée, ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2. Après l'expiration de ce délai, ils nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches.

3. Les oppositions et les demandes en préférence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du quatrième mois de publication.

4. Quiconque désirera avoir, pour plus amples informations, communication de la demande du sieur Delloye, pourra l'obtenir en se présentant à la 2<sup>e</sup> division des bureaux de l'administration provinciale.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédésignés.

En séance à Liège, le 29 septembre 1837.

Présents : MM. baron Vandenstein, gouverneur-président, Delfosse, Scroux, Gouvy, Hubart, Lhonneux, et F. N. J. Warzée, greffier, qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme :

Le greffier de la province de Liège, F. N. J. WARZÉE. 1785

**GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.**

**DEMANDE**

EN CONCESSION DES

**MINES DE HOUILLE,**

GIGANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

DE

175 HECTARES, 67 ARES, 49 CENTIARES,

DÉPENDANS DE LA

**COMMUNE D'ANGLEUR.**

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 26 septembre 1837, sous le n. 1606 du répertoire particulier, le sieur N. Max. Lesoinne, domicilié à Liège, a demandé la concession des mines de houille, gigantesques sous des terrains d'une étendue superficielle de cent soixante quinze hectares soixante sept ares quarante neuf centiares, dépendans de la commune d'Angleur et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

**AU NORD,**

Partant du ruisseau de Rinory, suivant la limite sud de la concession du Val-Benoît, qui est la lisière du bois de Quinquempoix, jusqu'à la rencontre du chemin de Liège au Sart Tilmant.

**A L'EST ET AU SUD,**

Prenant alors ce dernier chemin et le continuant en passant le long de la ferme appartenant à M. Charles Dubois et le chemin allant à l'île de Rinory, jusqu'au milieu de la drève qui réunit cette dernière ferme avec la Cense rouge; suivant ensuite ladite drève jusqu'à la rencontre des limites d'Angleur et d'Ougrée.

**A L'OUEST,**

Par lesdites limites des communes d'Angleur et d'Ougrée, jusqu'au point de jonction du ruisseau de Rinory, avec la lisière nord du bois de Quinquempoix, point de départ. Le pétitionnaire offre de payer aux propriétaires de la surface, l'indemnité telle qu'il plaira au gouvernement ou au conseil des mines de lui imposer.

**LA DÉPUTATION PERMANENTE**

DU

**CONSEIL PROVINCIAL,**

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810 ET 2 MAI 1837,

ARRÊTE :

1° Les collèges des bourgmestres et échevins de la ville de Liège et de la commune rurale d'Angleur, feront afficher pendant quatre mois consécutifs, la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande, chaque dimanche, à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2° Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4<sup>e</sup> mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3° Immédiatement après l'expiration du quatrième mois, les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédésignés.

En séance à Liège, le 29 septembre 1837.

Présents : MM. baron Vandenstein, gouverneur-président, Delfosse, Scroux, Hubart, Gouvy, Lhonneux, et F. N. J. Warzée, greffier, qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme :

Le greffier de la province de Liège, F. N. J. WARZÉE. 1786

**BOURSES.**

PARIS, LE 29 SEPTEMBRE.

Cinq pour cent.	108 30	Esp. D. diff. s. int.	.. .. .
Trois pour cent.	79 65	.. Dt. pas. s. int.	.. .. .
Act. de la B. de Fr.	.. .. .	Belg. Empr. 1832	101 1/2
Napl. Cert. Falc.	98 20	Banque de Belg.	1452 50
Esp. Ardoin 1834.	20 7/8		

LONDRES, LE 28 SEPTEMBRE.

3 <sup>e</sup> o. consolidés	92 1/8	Espagne. Cortès.	49 1/4
Bel. em. 1832 C. D.	103 3/4	Différées. . . . .	6 3/4
Holl. Dette active.	53 1/8	Passives. . . . .	4 3/4
Portugais, 5 p. c.	40 3/4	Russie. . . . .	.. .. .
Id. 3 p. c.	26 3/4	Bésil. Empr. 1834.	87 3/4

AMSTERDAM, LE 29 SEPTEMBRE.

Holl. Dette active.	101 1/2	Inscr. au gr. livre.	67 1/2
Dito 2 1/2. . . . .	52 1/4	Certific. à Amst. .	96 3/4
Différée. . . . .	.. .. .	Pologne. I. fl. 500f.	.. .. .
Billet de change.	22 1/4	Lots de Rd. 50 f.	109 3/4
Syndic. d'amort.	93 3/4	Espagne. E. Ard.	47 1/2
.. 3 1/2.	76 3/4	Dito gr. . . . .	.. .. .
Soc. de comm. P.-B.	160 7/8	Dette différ. anc.	.. .. .
.. nouvelle.	.. .. .	.. passiv.	.. .. .
Russie, H. et C. 5	104 1/4	Autriche. Métal. 5.	110 1/2
.. 1829, 5	104 1/2		

ANVERS, LE 30 SEPTEMBRE.

ANVERS. Det. activ.	106 1/2	ANVERS. Cert. Falc.	91 3/4
.. Det. différ.	46 3/4	ÉTAT-RO. Lev. 1832.	100 3/4
Emp. de 48 mill.	104 7/8	.. An. 1834.	98 1/8

**CHANGES.**

Amst., c. jours.	3/8 av.
Rotterd., Idem.	3/8 av.
Paris, Idem.	1/8 av.
.. 2 mois.	5/8 av.
Lond. pr. Estr. c. j.	40 1/4
Bésil. E. à L. 1834	86 1/2
.. 2 mois	40 1/2
Ham. p. 40 HB. c. j.	35 1/4
.. 2 mois	35 1/4
Bruxelles et Gand	41 1/2

**RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 30 SEPTEMBRE 1837.**

L'active Espagnole a été sans variation à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 17 7/8 et reste 17 3/4 argent au comptant. Les primes offertes à toutes les échéances. On a fait très peu d'affaires.

LLOYD BRUXELLOIS, LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE. (2 heures du soir.)

<b>FONDS PUBLICS</b>		<b>ACTIONS.</b>	
Emp. Rots. 5 p. c.	104 3/4	Soc. génér. en fl.	788
.. 30 m. 4 p. c.	92 3/4	.. ém. de Paris.	1608
Espagne D. active	17 7/8	Société de Com.	139 3/4
.. fin cour.	.. .. .	Banque de Belgiq.	142 1/2
.. diff. 1830	.. .. .	Société nationale.	112 3/4
.. 1835	.. .. .	Mutualité industr.	102 5/8
.. Det. pass.	.. .. .	Actions réunies.	.. .. .

VIENNE, LE 21 SEPTEMBRE.

Métalliques, 105 1/2. — Actions de la Banque, 1386 1/2.  
Imprimerie de J.-E. Nosseur, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.